BOURSAULT,

DÉPUTÉ,

EN RÉPONSE à la dénonciation faite contre lui à la Convention nationale.

J'ARRIVE de la miſſion dont je fus chargé par la Convention, & je me vois dans tous les papiers publics, dénoncé comme dilapidateur des deniers de la République, & riche de plus de 1,600,000 livres.

Je n'emploierai pas le temps que je dois à mes devoirs, à repouſſer des calomnies & à confondre des calomniateurs.

Je déclare à la République entière que je fais don à mes dénonciateurs de tous les biens qu'ils me connoiſſent & qu'ils pourroient découvrir être acquis par moi directement ou indirectement depuis dix-huit mois, ſoit en terre, maiſons ou contrats de rente, ou dépôt de fonds, à la charge par eux ſeulement de payer les dettes que j'ai contractées avec des fourniſſeurs pour la conſtruction du Théâtre révolutionnaire dit *de Molière*, aujourd'hui des *Sans-Culottes* ; à la charge encore de payer les 230,000 livres que je dois pour le terrain ſur lequel eſt ledit Théâtre, terrain qui m'a été adjugé publiquement à l'audience des criées, il y a cinq mois.

Je leur donne *mes biens de Brunoi, de Verſailles, ma maiſon de 400,000 livres, rue Saint-Martin* ; & dès ce moment ils peuvent ſe mettre en poſſeſſion de tout.

Il eſt un bien que je me réſerve; c'eſt un père & une mère âgés de ſoixante-dix ans, dont ſeul je partage la médiocrité & les vertus.

Mon reſpectable père, *en vertu des rembourſemens conſidérables que je lui ai faits*, donne de même tous ſes biens, ſe réſervant ſeulement une chaumière ſituée à Yerre, à cinq lieues de Paris, bien de famille qu'il paya 5,000 livres il y a vingt-cinq à trente ans, & le ſeul bien qu'il poſsède au monde.

Les Comités réunis de ſûreté générale & de l'examen des marchés mettront, par un prompt rapport, la Convention nationale à portée de prononcer ſur les peines à infliger au dénoncé ou aux dénonciateurs.

Nota. Je vais dépoſer entre les mains deſdits Comités toutes les pièces juſtificatives de mon peu de fortune, l'état, le nom & la demeure de tous mes créanciers.

Signé BOURSAULT, *Repréſentant du peuple.*